

**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
Informations diverses .....	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure .....	6
- Conditions d'admission .....	6
- Pédagogie .....	6
- Evaluation au cours de la formation .....	6
- Formations ultérieures accessibles .....	7
- Gestion et contacts .....	9
- Infos pratiques .....	9

## Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure en études françaises vous offre :

- une initiation à la fois théorique et pratique aux bases linguistiques, littéraires et culturelles du français,
- une maîtrise accrue de la langue française.

## Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

**Au terme de la mineure en études françaises (version A - accessible à tout bachelier moyennant la réussite d'un test d'admission), le bachelier aura acquis :**

- une initiation à la linguistique et à la littérature françaises ;
- une maîtrise accrue de la langue française.

**Au terme de la mineure en études françaises (version B - réservée aux bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale (français) et aux bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes), le bachelier aura acquis :**

- une connaissance approfondie de la linguistique et de la littérature françaises ;
- une maîtrise accrue de la langue française.

#### A noter :

Les étudiants de langues et littératures modernes (orientation générale) et de langues et littératures modernes et anciennes qui auront suivi cette mineure pourront, moyennant certains prérequis complémentaires, accéder au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale et orientation français langue étrangère.

Les étudiants de langues et littératures modernes (orientation générale), qui souhaitent faire un mémoire en littérature française, sont invités à suivre la mineure.

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### Programme par matière

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Obligatoire</li> <li>△ Activité non dispensée en 2014-2015</li> <li>⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>⊗ Au choix</li> <li>⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015</li> <li>‡ Activité de deux ans</li> </ul> |
|--|--|

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

*L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 ans, soit idéalement 15 crédits par an. La mineure se décline en deux versions.*

Bloc  
annuel  
**2 3**

#### ⊗ VERSION A (accessible à tout bachelier) (30 crédits)

*L'étudiant choisit librement 30 crédits dans l'ensemble des 6 rubriques reprises ci-dessous. Certaines rubriques imposent un ordre de progression dans le choix des cours (cours obligatoire et cours prérequis).*

##### ⊗ Etudes françaises

⊗ LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h +22.5h	4 Crédits	1 + 2q	x	x
⊗ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Thomas François (supplémentaire Philippe Hambye), Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x	x

##### ⊗ Linguistique

*Dans le cadre de cette rubrique, l'étudiant suit obligatoirement le cours LFLTR1530.*

○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (supplémentaire Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain <small>Prérequis : LFLTR1530</small>	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q	x	x

						Bloc annuel	
						2	3
✘ LROM1222	Linguistique française II : approche historique <i>Prérequis : LROM1221</i>	Philippe Hambye	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours <i>Prérequis : LROM1222</i>	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1 + 2q	x	x

### ✘ Histoire de la littérature

✘ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17 <sup>e</sup> siècle	Olivier Delsaux (suppléante Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck (coord.)	45h	5 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q	x	x

### ✘ Explication de textes médiévaux

✘ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français <i>Prérequis : LROM1230</i>	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q	x	x

### ✘ Explication de textes modernes et contemporains

Dans le cadre de cette rubrique, l'étudiant suit obligatoirement le cours LROM1160.

○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française <i>Prérequis : LROM1160</i>	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q	x	x
✘ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française <i>Prérequis : LROM1160</i>	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q	x	x

### ✘ Théorie littéraire et littérature comparée

✘ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x	x
✘ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q	x	x
✘ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q	x	x

### ✘ **VERSION B (accessible aux bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale ainsi qu'aux bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes) (30 crédits)**

#### ○ 25 crédits à choisir parmi :

L'étudiant choisit 25 crédits parmi les cours repris ci-dessous et pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année).

✘ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q	x	x
✘ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique	Esther Baiwir, Anne Dister (suppléante Philippe Hambye), Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q	x	x
✘ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Damien Zanone	15h+15h	5 Crédits	2q	x	x

						Bloc annuel	
						2	3
✂ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q	x	x
✂ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1 + 2q	x	x
✂ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q	x	x
✂ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q	x	x

o Un cours de 5 crédits à choisir parmi :

✂ LEURO1202	Courants artistiques et littéraires en Europe	Erica Durante, Vincent Engel	30h	5 Crédits	2q	x	x
✂ LCOMU1121	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h	5 Crédits	2q	x	x
✂ LCOMU1222	Littérature et société	Benoît Denis (supplémentaire Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q	x	x

## Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en philosophie [ prog-2014-filo1ba ]
- > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale [ prog-2014-roge1ba ]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [ prog-2014-soca1ba ]
- > Bachelier en information et communication [ prog-2014-comu1ba ]
- > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques [ prog-2014-germ1ba ]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [ prog-2014-arke1ba ]
- > Bachelier en sciences religieuses [ prog-2014-reli1ba ]
- > Bachelier en sciences biomédicales [ prog-2014-sbim1ba ]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [ prog-2014-edph1ba ]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [ prog-2014-farm1ba ]
- > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques [ prog-2014-clas1ba ]
- > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales [ prog-2014-hori1ba ]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [ prog-2014-ecge1ba ]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [ prog-2014-huso1ba ]
- > Bachelier en histoire [ prog-2014-hist1ba ]
- > Bachelier en sciences mathématiques [ prog-2014-math1ba ]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [ prog-2014-spol1ba ]
- > Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes [ prog-2014-lafr1ba ]

### CONDITIONS D'ADMISSION

**Dans sa version A**, le programme est accessible à tout bachelier (sauf bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale et bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes qui ont accès à la version B), pour autant que son cursus principal le permette et moyennant la réussite d'un test d'admission portant sur les compétences grammaticales.

Ce test, qui comporte une dictée et des questions portant sur la reconnaissance des fonctions syntaxiques, aura lieu pendant la première semaine de l'année.

Renseignements pratiques : [Manon Delcour](#)

**Dans sa version B**, le programme est exclusivement accessible aux bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale (ayant choisi le français comme langue romane) et aux bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes.

#### **A noter :**

Le programme s'adresse à tous les bacheliers intéressés par l'étude linguistique, littéraire et culturelle du français.

**La mineure en études françaises n'est PAS accessible aux bacheliers en langues et littératures françaises et romanes.**

Pour plus de détails, consulter le [tableau récapitulatif](#) présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès.

### PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#) ). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

**Pour certains bacheliers qui ont suivi la mineure en études françaises, les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant la réussite d'une année d'études préparatoire : —**

Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère [120.0]</a>	<b>Accès direct</b>
	⇒	<a href="#">Master [120] en communication multilingue [120.0]</a>	<b>Accès direct</b>
	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et littératures modernes, orientation générale [120.0]</a>	<b>Accès direct</b> Le choix des deux langues à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues modernes du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et littératures modernes, orientation générale [60.0]</a>	<b>Accès direct</b> Le choix des deux langues à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues modernes du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)
	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [120.0]</a>	<b>Si</b> l'étudiant a choisi le français comme langue romane et <b>moyennant</b> la réussite de l' <a href="#">Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]</a>
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]</a>	<b>Si</b> l'étudiant a choisi le français comme langue romane et <b>moyennant</b> la réussite de l' <a href="#">Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]</a>
—			
Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques	⇒	<a href="#">Master [120] en communication multilingue [120.0]</a>	<b>Accès direct</b> L'étudiant inscrit à son programme une des deux langues germaniques et le français
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et littératures modernes, orientation générale [60.0]</a>	<b>Accès direct</b> Le choix des deux langues à étudier est laissé à la discrétion de

	⇒	Master [120] en langues et littératures modernes, orientation générale [120.0]	l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues modernes du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable) <b>Accès direct</b> Le choix des deux langues à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues modernes du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)
<hr/>			
Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes	⇒	Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère [120.0]	<b>Accès direct</b>
	⇒	Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [120.0]	<b>Moyennant</b> la réussite de l' Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]
	⇒	Master [60] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]	<b>Moyennant</b> la réussite de l' Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]
<hr/>			
Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques	⇒	Master [120] en langues et littératures modernes et anciennes [120.0]	<b>Moyennant</b> 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
	⇒	Master [60] en langues et littératures modernes et anciennes [60.0]	<b>Moyennant</b> 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
<hr/>			
Autre bachelier en philosophie, arts et lettres	⇒	Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère [120.0]	<b>Moyennant</b> la réussite de l' Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère [60.0]
	⇒	Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [120.0]	<b>Moyennant</b> la réussite de l' Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]
	⇒	Master [60] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]	<b>Moyennant</b> la réussite de l' Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]
	⇒	Master [120] en langues et littératures modernes et anciennes [120.0]	<b>Moyennant</b> la réussite de l' Année d'études préparatoire au master en langues et littératures modernes et anciennes [59.0]
	⇒	Master [60] en langues et littératures modernes et anciennes [60.0]	<b>Moyennant</b> la réussite de l' Année d'études préparatoire au master en langues et littératures

---

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	<b>FIAL</b>	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	<a href="https://www.uclouvain.be/fial">https://www.uclouvain.be/fial</a>	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	<a href="#">Philippe Hiligsmann</a> <a href="#">Bérengère Bonduelle</a>	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie ( <a href="#">ARKE</a> ) Ecole de philosophie ( <a href="#">EFIL</a> ) Commission de programme en langues et lettres anciennes ( <a href="#">GLOR</a> ) Commission de programme en histoire ( <a href="#">HIST</a> ) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes ( <a href="#">LAFR</a> ) Commission de programme en linguistique ( <a href="#">LING</a> ) Commission de programme en langues et lettres modernes ( <a href="#">LMOD</a> ) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) ( <a href="#">LSTI</a> ) Commission de programme en communication multilingue ( <a href="#">MULT</a> ) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes ( <a href="#">ROM</a> ) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication ( <a href="#">STIC</a> ) Commission de programme en arts du spectacle ( <a href="#">THEA</a> )	

Responsable académique du programme : [Pierre Piret](#)

### Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)

---

## INFOS PRATIQUES

---

### Inscription à la mineure

#### 1. Modalités d'organisation

L'étudiant suit 15 crédits de cours en 1re année et 15 crédits de cours en 2e année.

#### 2. Admission à la mineure

**Dans sa version A**, le programme est accessible à tout bachelier, quel que soit son cursus principal moyennant la réussite d'un test d'admission portant sur les compétences grammaticales. Ce test, qui comporte une dictée et des questions portant sur la reconnaissance des fonctions syntaxiques, aura lieu pendant la première semaine de l'année.

**Dans sa version B**, le programme est exclusivement accessible aux bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale (ayant choisi le français comme langue romane) et aux bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes.

#### 3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

En deuxième année de bachelier

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'étudiant qui recommence sa 2e année est automatiquement réinscrit à la même mineure.

En troisième année de bachelier

Lors de son inscription en troisième année, l'étudiant est automatiquement inscrit à la seconde partie de sa mineure. Il en est de même pour l'étudiant qui recommencerait sa troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

#### **4. Modification de l'inscription à la mineure**

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

---

## **Horaire des cours**

### **1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/232660.html> .

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site .

### **2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences**

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

---

## **Inscription aux activités de la mineure**

### **1. Informations sur les prérequis**

Aucun prérequis pour cette mineure.

Réussir un test prouvant la bonne maîtrise écrite et orale du français et de sa grammaire.

### **2. Inscription aux activités du programme de la mineure**

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

### **3. Obtention du visa du responsable de la mineure**

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

---

## **Supports disponibles**

### **Informations sur le service-cours**

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

---

## **Organisation des examens**

### **1. Inscription aux examens**

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

### **2. Consultation des horaires d'examens**

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.